

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Bruxelles, le 16 septembre 1969

"100ème REUNION DE LA SECTION SPECIALISEE POUR L'AGRICULTURE"

du Comité économique et social des Communautés européennes

- Séance académique -

ALLOCUTION
DE M. ASCHOFF, PRESIDENT DU GROUPE III

Monsieur le Président, Excellences, chers Collègues,

La situation du IIIème Groupe est un peu différente de celle des autres Groupes. Il a cependant le droit de s'exprimer dans ce contexte, par le nombre et la diversité des personnes qui le composent : les représentants de l'agriculture y sont assez nombreux, puis il y a les professions libérales, puis les consommateurs et enfin ces entreprises que nous appelons les petites et moyennes entreprises. Nos travaux ici au sein du Comité économique et social nous ont montré le zèle et l'activité intense de la section spécialisée pour l'agriculture. Nous sommes reconnaissants au Président de cette section parce que nous avons pu remarquer, lorsqu'il y avait des frictions et des divergences d'opinions, qu'il était possible de discuter des problèmes de façon, en dernière analyse, à pouvoir arriver à atteindre un objectif utile à la Communauté. C'est pourquoi, Monsieur le Président, j'estime qu'à juste titre il faut fêter aujourd'hui la 100ème réunion de la section et que nous vous exprimons nos remerciements pour avoir mené si bien les travaux de notre section. Mais, en célébrant cette 100ème réunion, Messieurs, nous ne constatons pas seulement un chiffre, on voudrait aussi arriver à faire les comptes des réalisations. Nous voulons voir où nous en sommes dans l'évolution de nos travaux et ce qui nous reste encore à faire. On peut dire sans aucun doute aujourd'hui que la création du marché commun agricole a été un travail hors pair. D'autre part, nous savons que nous nous trouvons dans une période extrêmement critique car à la fin de l'année, il y a toute une période de la vie de la Communauté qui sera révolue. Les événements que nous avons pu dominer nous ont permis de préparer le marché commun agricole pour un proche avenir.

Cela signifie, Monsieur le Président, qu'il nous faut avoir un sens aigu de notre devoir. Il faut nous efforcer de rechercher l'interprétation des phénomènes du passé pour améliorer l'avenir. Le problème du financement du marché agricole, le problème des excédents, tout cela doit être considéré d'un oeil neuf.

Quant à moi, j'ai toujours dit que la politique agricole n'était pas une chose en soi, mais que c'était une part décisive de la politique économique et sociale générale. Je voudrais rappeler ce qu'a dit M. MARKIANN affirmant qu'il nous faudrait réfléchir aux méthodes de travail pour l'avenir. Il nous faudra toujours bien relier les problèmes spécifiques aux grands problèmes sans nous perdre dans un perfectionnisme oiseux.

Je pense que le Président a raison en affirmant que ce n'est qu'en reliant les petits problèmes aux grands problèmes qu'on arrivera à trouver des solutions valables.

Il s'agit par exemple des problèmes de la politique commerciale qui dans un proche avenir devront trouver une solution si nous voulons continuer à exister sur le marché mondial.

Enfin il s'agit de la politique structurelle de la Communauté en tant que telle. Pour pouvoir poursuivre et appliquer cette politique structurelle il faut tout d'abord garantir certaines conditions préalables et indispensables. Il faut que les intérêts des particuliers puissent être garantis en tenant compte, bien entendu, des nécessités de la collectivité, comme cela s'est fait d'ailleurs dans le passé.

Pour conclure, Excellences, Messieurs, j'aimerais vous affirmer que nous sommes tous des européens convaincus et que nous approuvons les solutions européennes.

Nous les préconisons par rapport aux solutions nationales mais, ce n'est que grâce à une bonne information que l'on pourra faire connaître nos travaux, que nous arriverons la main dans la main à trouver les solutions viables qui nous permettront d'arriver à bon port à cette Europe que nous souhaitons.
